



Vous êtes salarié(e) :

Pour établir un dossier de formation et obtenir une prise en charge de l'OPCA ou de l'OPCO dans lequel votre entreprise cotise, nous avons besoin des éléments suivants :

Sur vous

- Le nombre d'heures de DIF et de CPF dont vous disposez (ou le montant en euros)
- Votre adresse
- Votre date de naissance
- Votre numéro de sécurité sociale
- Votre nom de naissance
- Le diplôme le plus élevé obtenu
- Votre catégorie socio-professionnelle
- Le lieu de formation souhaité (dans l'un de nos centres, à votre domicile, sur votre lieu de travail?)

Sur votre entreprise

- Le nom de votre OPCA ou OPCO à demander au gérant ou au service RH
- Le numéro SIRET
- Le code APE / NAF
- L'intitulé de la convention collective

Pièces à joindre

- L'attestation d'heures de DIF (reçue avec le bulletin de salaire de décembre 2014 ou de janvier 2015 si vous avez travaillé)
- Votre dernière fiche de paie
- Par la suite : le dossier de formation qui est à créer sur Mon Compte Activité (nous pouvons vous aider à le créer)



Vous êtes inscrit(e) à Pole Emploi :

Pour préparer le devis de formation à transmettre ensuite à votre conseiller Pole Emploi, nous avons besoin des éléments suivants :

Sur vous

- Le nombre d'heures de DIF et de CPF dont vous disposez (ou le montant en euros)
- Votre adresse
- Votre date de naissance
- Le lieu de formation souhaité (dans l'un de nos centres, à votre domicile?)



Contactez-nous !